

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 6 décembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 17 décembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 décembre 2019

TOURISME – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU PNR DU MARAIS POITEVIN POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE COMPLEMENTAIRE SUR LA MISE EN PLACE D'UN POLE TOURISTIQUE SUR LA COMMUNE DE COULON

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Romain DUPEYROU, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Fabrice DESCAMPS à Christine HYPEAU, Jean-Martial FREDON à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Anne-Lydie HOLTZ à Marc THEBAULT, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Gérard LABORDERIE à Michel SIMON, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique JEUFFRAULT, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Luc DELAGARDE, Pascal DUFORSTEL, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Rabah LAICHOURE, Sophia MARC, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Marie-Christelle BOUCHERY, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Fabrice DESCAMPS, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Monique JOHNSON, Gérard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAULT, Michel PANIER, Stéphane PIERRON

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191216-C48-12-2019-DE
Date de télétransmission : 23/12/2019
Date de réception préfecture : 23/12/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 DECEMBRE 2019

**TOURISME – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU PNR DU MARAIS POITEVIN POUR LA
REALISATION D'UNE ETUDE COMPLEMENTAIRE SUR LA MISE EN PLACE D'UN POLE
TOURISTIQUE SUR LA COMMUNE DE COULON**

Monsieur **Michel SIMON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu la compétence Tourisme de la CAN justifiant son intervention,

Vu la délibération du 25 juin 2018 approuvant le versement d'une subvention de 15 732 € pour l'étude sur la mise en place d'un pôle touristique sur la commune de Coulon,

Au cœur du Parc Naturel Régional Grand Site de France, la commune de Coulon constitue un pôle touristique historique patrimonial et emblématique du Marais Poitevin, point de départ incontournable pour le découvrir en barque, à pied ou à vélo. Elle offre, par ailleurs, un patrimoine bâti préservé et des activités qui lui valent d'être labellisée « Petite Cité de caractère ».

Dans le cadre du développement des activités touristiques et culturelles et notamment des infrastructures d'accueil sur ces deux secteurs, la commune de COULON a mandaté le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin pour la conduite d'une étude visant à étudier la mise en place d'un Pôle Touristique et Culturel du Marais Poitevin au sein de la commune de COULON.

Le Comité de pilotage de l'étude – intégrant la Commune, le PNR, le Département et Niort Agglo – a souhaité compléter la tranche ferme de l'étude pour établir un deuxième scénario. Ainsi, ont été proposés deux scénarii : la place de la Coutume et le parking de l'Autremont au bord de la Sèvre.

Le coût de cette étude complémentaire est de 7 680 € TTC. Il est demandé à Niort Agglo une participation de 40% (3 072€ TTC), en complément du financement du Département et de la Commune et selon le taux défini pour la première phase de l'étude.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le versement d'une subvention de 3 072 € TTC pour l'étude complémentaire sur la mise en place d'un pôle touristique sur la commune de Coulon,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tous documents s'y réfèrent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Michel SIMON

Vice-Président Délégué